



## Information pour les fédérations cantonales

### Jugements de conformation en printemps 2021: pour le moment pas de concours de cheptels

***Des règles strictes sont toujours en vigueur pour endiguer la pandémie de corona. L'aperçu ci-joint indique les règles et interdictions actuellement en vigueur à l'échelon national. En outre, des mesures plus strictes peuvent être prises dans les cantons. À l'heure actuelle, l'organisation de rassemblements n'est pas autorisée, ce qui signifie qu'il est impossible d'organiser des concours publics de cheptels; il convient de se rabattre sur des jugements organisés dans les fermes. Le prochain «assouplissement» de la part de la Confédération aura lieu le 22 mars si la situation épidémiologique le permet. La FSEC vous informera en temps voulu (probablement début avril).***

Le Conseil fédéral décidera le 19 mars d'éventuels assouplissements des mesures de Corona. D'ici là, il n'est pas possible de dire avec certitude à partir de quand des concours publics et des jugements de familles d'élevage pourront à nouveau avoir lieu.

En principe, des jugements de conformation conformément au règlement des concours, marchés et expositions de caprins de la FSEC ainsi que des jugements des familles d'élevage doivent avoir lieu ce printemps. La FSEC recommande aux fédérations cantonales qui souhaitent commencer les jugements de conformations de ne procéder provisoirement qu'à des jugements organisés dans les fermes ou, au besoin, dans des lieux publics avec de petits rassemblements d'animaux. Pour la période *précédant* le 20 avril 2021, aucun concours public de cheptels ne doit être prévu pour le moment. Il n'est pas encore possible d'évaluer si la situation épidémiologique sera meilleure en mai qu'en avril. En tout cas, à l'occasion des jugements de conformation il faut respecter les exigences de l'OFSP ou des cantons et suivre les règles en matière d'espace et d'hygiène ainsi que porter des masques.

L'organisation des jugements de conformation incombe aux fédérations cantonales en collaboration avec les syndicats. Nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fédération suisse d'élevage caprin  
Schützenstrasse 10  
3052 Zollikofen  
031 388 61 11 (le matin)  
[info@szzv.ch](mailto:info@szzv.ch)  
[www.szzv.ch](http://www.szzv.ch)

15.03.2021 FSEC/uh